

communication


De: communication
Envoyé: mardi 18 mai 2021 20:14
Objet: Ville Herserange - Info Mail n°326
Pièces jointes: Tableau mesures sanitaires Sport.pdf


- **CENTRE AÉRÉ : RECHERCHE d'ANIMATEURS DIPLOMES**

Le Centre Aéré la Clairière ouvrira ses portes du 12 juillet au 20 août.

La Ville recherche des animateurs/animatrices titulaires BAFA ou CAP Petite Enfance.

Les candidatures sont à adresser :

 par mail : mairieherserange@wanadoo.fr, en précisant dans l'objet du message "candidature centre aéré"

 par courrier : Ville de HERSERANGE - Centre Aéré 2021 - Place Victor Zaffagni - 54440 HERSERANGE

- **MOBILISONS-NOUS POUR ACCÉLÉRER LA VACCINATION SUR NOTRE TERRITOIRE**

Nous avons besoin de vous !

Vous souhaitez soutenir les communes de la Communauté d'agglomération du Grand Longwy, les Communes du Longuyonnais et Thil-Villerupt **à intensifier la stratégie vaccinale dans le Pays-Haut ?**

A partir du mois de juin, un centre de vaccination de grande capacité sera mis en place à la salle des fêtes de Mexy et nécessite des renforts en volontaires pour aider et appuyer les soignants.

Pour permettre au plus grand nombre d'habitants de se faire vacciner, nous recherchons en urgence des personnes disponibles et volontaires pour effectuer les tâches suivantes:

- ✓ Accueil et accompagnement au sein de la chaîne de vaccination
- ✓ Gestion et du suivi administratif des rendez-vous (aisance dans l'utilisation des outils informatiques)
- ✓ Surveillance après vaccination (Brevet de secourisme récent souhaité PSC1, SST...)
- ✓ Tâches logistiques (petite restauration, entretien des locaux...)

Si vous êtes intéressé et si vous avez envie de devenir acteur de la lutte contre la Covid-19, n'hésitez pas à contacter votre mairie pour déclarer votre disponibilité.

Par ailleurs, la cellule de coordination recherche également du personnel soignant afin de compléter ses équipes déjà fortement mobilisées : merci de contacter le 07 64 78 50 76.

Les élus du Territoire

- **Page Facebook du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Meurthe et Moselle**

Page Facebook du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Meurthe et Moselle

Afin de promouvoir la visibilité du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Meurthe-et-Moselle et d'informer les administrés de la manière la plus extensive possible sur les dispositifs d'accès au droit, le CDAD 54 dispose désormais de sa page Facebook :

<https://www.facebook.com/CDAD-de-Meurthe-et-Moselle-105910861596008>



- Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 19 Mai

Déclinaison des mesures sanit à partir du 19 mai

Ces mesures seront conditionnées à la situation sa

CATÉGORIES	19 mai 2021	9 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 21h
PUBLICS PRIORITAIRES		
<ul style="list-style-type: none"> • Mineurs Scolaire & périscolaire Sport extrascolaire, associatif, encadré 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisé dans le respect des protocoles
<ul style="list-style-type: none"> • Sportifs de haut niveau et professionnels • Personnes à handicap reconnu MDPH avec encadrement • Prescription médicale d'activité physique adaptée (APA) • Formation professionnelle et universitaire 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles - Vestiaires ouverts - Dérogation au couvre-feu 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisé dans le respect des protocoles - Vestiaires ouverts - Dérogation au couvre-feu
MAJEURS		
<ul style="list-style-type: none"> • Pratique individuelle 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur uniquement - Pratique sans contact uniquement - Rassemblement 10 personnes maximum 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur pratique avec contact uniquement - En intérieur pratique sans contact uniquement - Rassemblement 10 personnes maximum
<ul style="list-style-type: none"> • Pratique encadrée 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur uniquement - Pratique sans contact uniquement - 10 personnes maximum sur la voie publique - Pas de limitation de participants dans les équipements pour une pratique encadrée 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur pratique avec contact uniquement - En intérieur pratique sans contact uniquement - 25 personnes maximum sur la voie publique pour une pratique encadrée - Pas de limitation de participants dans les équipements pour une pratique encadrée

CATÉGORIES	19 mai 2021	9 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 23h
COMPÉTITIONS		
• Haut niveau et professionnel	Autorisé	Autorisé
• Amateurs Mineurs	Autorisé - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 50 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants	Autorisé - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants
• Amateurs Majeurs (hors publics prioritaires)	Autorisé - Pratique sans contact uniquement - Espace public : 50 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur : sans limitation de participants - Equipement intérieur : Interdit	Autorisé - En extérieur, pratique avec contact - En intérieur, pratique sans contact u - Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur : sans limitati participants - Equipement intérieur : jauge à 50% c
SPECTATEURS		
• Espace public	- Rassemblement 10 personnes maximum	- Rassemblement 10 personnes maxi
• Equipement extérieur ou ERP de plein air éphémère	- Assis uniquement - Jauge : 35% de la capacité maximale dans la limite de 1000 personnes	- Assis uniquement - Jauge : 65% de la capacité maximale dans la limite de 5000 personnes - Pass sanitaire à partir de 1000 pers
• Equipement intérieur	- Assis uniquement - Jauge : 35% de la capacité maximale dans la limite de 800 personnes	- Assis uniquement - Jauge : 65% de la capacité maximale dans la limite de 5000 personnes - Pass sanitaire à partir de 1000 pers
VESTAIRES COLLECTIFS		
	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines	- Ouverts uniquement pour les publi et dans les piscines
RESTAURATION, BUVETTE		
	- Protocole HCR applicable	- Protocole HCR applicable

• **RENTRÉE SCOLAIRE 2021 – 2022 : Inscriptions en école Élémentaire**

Les inscriptions en école élémentaire (Jules Simon et Landrivaux) se dérouleront du 03/05 au 29/05/2021 en Mairie.

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la Mairie :

☎ 03 82 26 06 26

✉ n.mouffok@mairie-herserange.fr



RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

Les inscriptions à
l'Ecole Élémentaire Jules Simon
et Landrivaux pour

l'entrée en CP

auront lieu :

Du 03 au 29 mai 2021

En Mairie au Service Accueil

Tél : 03.82.26.06.26.

Mail : N.MOUFFOK@mairie-herserange.fr



Pour l'inscription veuillez-vous munir:

- Du carnet de santé de l'enfant**
- Du livret de famille ou de l'acte de naissance**
- D'une facture**
- De la carte d'identité de l'enfant**

- **TNT - Embellissons notre territoire, notre commune**

L'association transfrontalière sans but lucratif du Territoire Naturel Transfrontalier de la Chiers et de l'Alzette, organise samedi le 22 mai une activité d'embellissement de son espace partagé en plantant des variétés de roses dans ses communes membres : Differdange, Herserange, Hussigny-Godbrange, Saulnes mais aussi dans la commune de Haucourt-Moulaine.

L'inscription est gratuite et limitée à 20 personnes en cliquant sur ce lien: <https://www.tnt-chiers-alzette.eu/events/atelier-plantation-rosiers-herserange>

Les règles en matière de Covid-19 seront appliquées.





TNT
TERRITOIRE NATUREL
TRANSFRONTALIER

Embellissons notre territoire, notre commune

sam. **22**
mai 2021
9h - 12h

Plantons ensemble des rosiers et jetons les bases d'un parcours olfactif entre nos communes.

L'association transfrontalière sans but lucratif du Territoire Naturel Transfrontalier de la Chiers et de l'Alzette, organise samedi le 22 mai une activité d'embellissement de son espace partagé en plantant des variétés de roses dans ses communes membres : Differdange, Herserange, Hussigny-Godbrange, Saulnes mais aussi dans la commune de Haucourt-Moulaine.

Participation gratuite. Nombre de places limité.
Travail en petits groupes (règles COVID-19)

Inscriptions obligatoires à l'adresse :
www.tnt-chiers-alzette.eu/agenda

tnt-chiers-alzette.eu
 /notreTNT

Renseignements :
+352/691 130 890
abc@tnt-chiers-alzette.eu

Inscription

www.tnt-chiers-alzette.eu
(limité à 20 personnes)

En cas de difficulté, contactez-nous.

Informations pratiques

- Participation gratuite
- Début de l'après-midi
- La localisation de l'activité varie en fonction de la commune
- Venez avec un panier
- Les règles en matière de Covid-19 seront appliquées.





Ville de
Differdange




- CITYALL



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

 Alertes notification

 Actualités

 Événements

 Travaux



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Vous recevez ce mail suite à votre inscription à notre service Info Mail
Nous vous demandons de ne pas répondre directement à cette adresse
Pour toute question et/ou commentaire, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante
mairieherserange@wanadoo.fr et une réponse vous sera apportée

Service Info Mail

Mairie de HERSERANGE

Place Victor Zaffagni

54 440 HERSERANGE



www.mairie-herserange.fr